



COMPTE-RENDU SEANCE DU 10 MAI 2023

Le dix mai deux mil vingt trois à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de CHANTEIX, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean MOUZAT, Maire.

Présents : Jean MOUZAT - Françoise SERRE - Christophe BOURDET - Marcel GUINDRE - Catherine VIDAL - Isabelle BAUDRY - Valérie BOUCHAREL - Thierry LANNES - Evelyne LAVENU - Eric LIVET - Jean-Marc SIMONEAU - Jean-Pierre VERGNE - Carla AFONSO DA CRUZ.

Excusés non représentés : Jean-François POUMIER - Julien BARATAUD

Excusés représentés :

Madame VIDAL est désignée Secrétaire de séance.

Date de convocation : 02 mai 2023

1- Approbation du compte-rendu de conseil municipal du 04/04/2023

Après délibération, le conseil municipal à 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions :

- Approuve le compte-rendu du 04/04/2023

2- Création poste Agent Spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles

Après délibération, le conseil municipal à 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions :

- Accepte la création de poste

3- Création poste Agent de Maîtrise Principal

Après délibération, le conseil municipal à 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions :

- Accepte la création de poste

Questions diverses :

Travaux Ecole

Des élus y ont beaucoup travaillé et les suspentes sont homologuées. Le maçon Mr Fernandes ne donne pas de suite malgré les nombreuses relances de la mairie et de Madame Lacombe. Un courrier avec accusé de réception lui sera adressé pour mise en demeure et sanctions si non suivi de réponse rapide. Il faudra trouver une autre entreprise.

La mairie donnera une petite cérémonie à l'achèvement des travaux, ce sera sans doute en septembre.

Chauffage Ecole

Malgré le prix élevé des granulés, l'estimation des dépenses restent proche de la dépense réelle (estimation d'une conso de 19 tonnes pour l'année). Le chauffage a été arrêté aujourd'hui et le plombier viendra pour l'entretien. Il reste quelques travaux sur la robinetterie et pour la pose de thermostats sur les radiateurs (la pose seule sera à régler mais l'achat ne coutera rien dans la continuité des aides aux économies d'énergie par les fournisseurs).

Accès extérieur cantine

Le trottoir en ciment du parking Centre de Loisirs/Ecole a été réalisé par des élus (J-Marc et Marcel) et les agents municipaux. Le gazon a été semé.

La clôture et le portail seront financés par le centre de Loisirs qui peut bénéficier d'une aide de la CAF de 80% du montant, les 20% restants seront reversés au Centre par la Mairie. Les protections des angles de murs ont été livrées.

Charpente gîte Carou

Eric Livet a relancé l'entreprise pour le traitement des capricornes.

Actes incivilité

Le Maire fait part d'actes d'incivilité relevés ces derniers temps. Des enfants de la commune ont causé des dégâts autour de l'église et ont brisé une vitre du minibus du Centre de Loisirs. Les familles concernées doivent être contactées.

Des poteaux de signalisation sur la route de La Borie (ceux encadrant le petit pont) ont été cassés, apparemment volontairement, et, de même, des panneaux ont disparu aux Zignalets et au Bois de Tulle.

Des clous ont été trouvés sur le parking de l'école et une petite fille s'est blessée au pied.

Malgré la nouvelle signalisation, des voitures continuent de venir déposer les enfants devant l'école. La question se pose de faire appel à la gendarmerie. Il serait bien de faire passer les informations aux familles via l'école et le Centre de Loisirs.

Fête de l'école

La fête de l'école se tiendra le 23 juin, les travaux du préau ne seront sans-doute pas finis.

Ventes et locations

Le nouveau locataire de l'appartement au dessus de l'ancienne poste est très satisfait.

Recherche appartement à louer.

Une maison est à louer au Broussier.

La vente de la maison Chastanet au Chastang a été reportée (couple qui porte un projet de jardin du cœur) car le prix de la vente a été augmenté.

Une autre maison est en vente à La Borie.

Révision PLU

Madame Monédière et Monsieur Panuel sont venus rencontrer le Maire il y environ 10 jours. Il faudra se rapprocher d'un bureau d'étude, le cabinet Dejantes ou Géoscope.

Il existe plusieurs niveaux d'interventions plus ou moins simples :

- changement de destination d'un immeuble (ex grange en habitation) : ok
- changement de classification de zones : ok
- interventions sur les articles qui régissent le PLU : suivant le niveau des modifications, cela peut s'avérer plus complexe.

La commission « Aménagement du Territoire » doit se réunir pour travailler sur le PLU et chiffrer les modifications. Il n'y aura pas d'enquête publique avant cela.

La Poste

Monsieur Deveix est venu rencontrer le Maire et Chrystèle pour des aménagements concernant le local de la Poste à la Mairie. Il propose l'installation d'un îlot numérique avec une imprimante (aux frais de la poste) qui remplacera la tablette obsolète. Afin de sécuriser le local Poste, il est envisagé de faire remplacer les volets de la Mairie. La commission de La Poste se tiendra en juin et se prononcera sur le financement de cette mise en sécurité. La mairie se charge de faire faire des devis pour des volets bois pour le mois de juin.

Commerce

La maison Jacquet ne propose plus de repas clientèle les midis, mais des plats à emporter. Manque d'apprentis.

Subventions

Aucune des demandes de DETR adressées cette année n'a été retenue (travaux de la maison Poumier et BEZ). Les travaux ne pourront pas, de toute façon, se faire avant l'année prochaine pour des raisons de budget.

Concernant le City Stade, le dossier est bien arrivé, mais pas de retour encore concernant le financement.

Chemins ruraux

Certaines régularisations ont été validées. Ceux de Fleygnac et du Roudiérol n'ont pas été régularisés. Les frais de notaires sont à la charge des demandeurs.

Présentation travaux architectes

La présentation des études des architectes pour les travaux de la BEZ et de la Maison Poumier se fera le mercredi 17 mai 2023 à 8h45. Monsieur Mas sera présent et chaque architecte exposera son projet. Les élus prendront le temps d'étudier les propositions pour prendre une décision ultérieurement.

Contentieux

Le maire se rend à Castres demain pour le procès de l'affaire LACOUR.

La situation est délicate et les relations assez conflictuelles pour le dossier DUFOUR.

Il en est de même pour le chemin MALAGNOUX à Champeau, mais la randonnée des tartines du 29 mai 2023 empruntera le chemin.

Constructions illicites

Les constructions illicites au Martoulet, aux Buges, et autres... un débat s'ouvre sur les modes de prévention et/ou d'intervention possibles devant l'accroissement de ces modes d'habitat dans les communes.

Fauchage

Il sera fait le week-end de l'ascension. Christophe BOURDET demande de veiller et d'avertir si besoin (nouvel intervenant).

Routes

Des travaux seront effectués par la commune pour la restauration de certains « défauts » sur les routes de la commune (marquages visibles pour signaler les trous)

Fête de la Saint Jean

La fête de la Saint Jean, organisée par le Comité des Fêtes, se tiendra le samedi 24 juin. Un vide-grenier est organisé dans le bourg de 8h à 17h et sera suivi d'une soirée festive avec animations. Dans le cadre des territoires en concert, 2 concerts de guitare seront donnés ce même jour à 18h00 et 20h30. Nous reprendrons contact pour préciser l'organisation (accueil, buffet, besoins).

Date du prochain conseil Municipal : le 27/06/2023 à 20h30.

Séance levée à 22h30.